

BULLETIN MUNICIPAL

GENNEVILLE

Infos

N°28 - 2025



Sommaire

• Le mot du Maire	2
• Renseignements utiles	3
• Informations administratives	4
• Bien vivre ensemble	5
• Commune	6-10
• Vivre à Gennevilliers	11-14
• Informations	15
• Nos artisans et commerçants	16



Chères Gennevillaises, Chers Gennevillais

Le Conseil municipal vous adresse ce nouveau bulletin d'information pour vous rappeler le travail effectué durant cette année 2024.

Comme vous avez pu le constater, nous avons fait un effort sur le réseau pluvial, Route du Lavoir avec : l'achat du terrain Sénecal, la construction de bassins de rétention. L'eau ainsi captée sur la Départementale ne devrait plus aller jusqu'au parking de la Mairie et faire de dégâts en dessous de l'école maternelle sur les habitations. L'eau, ainsi stockée dans les bassins d'une grande capacité protègera des inondations non seulement notre Commune mais aussi celle de la Rivière Saint Sauveur : Gennevilliers pense aussi aux autres, c'est pourquoi, la CCPHB nous a subventionné.

Un gros effort a été fait aussi sur la Défense contre les incendies avec la pose de plusieurs poteaux sur le réseau et aussi de bâches souples où le réseau est insuffisant. Nous avons été contraints d'acheter des parcelles à l'euro symbolique à certains propriétaires (M.BOTERF – M^{me} CANU Marie-Pierre). D'autres propriétaires nous ont prêté une parcelle avec convention (M.VILLEY François, M^{me} BERSON Armelle, M.PERREE Françoise, M.ANDRIEU Philippe, M.LEVIEILS Gabriel, M. et M^{me} GAUDRY OUZILLEAU) Un grand merci à ces personnes qui ne pensent pas qu'à elles mais qui œuvrent pour le bien-être collectif. Certains devraient s'en inspirer...

Autres travaux : Notre coq a retrouvé sa place initiale sur le clocher de l'Eglise, le cimetière a vu cette année quelques embellissements : travaux et pose de cavurnes, construction d'un muret et bientôt un nouveau columbarium.

Cette année, deux nouvelles institutrices ont pris leur fonction à l'école primaire. Bienvenue à elles dans ce monde qui pourrait être agréable si les parents des écoliers n'avaient pas démissionné dans le domaine de l'apprentissage de la politesse et du respect.

Dans quelques années plus personne ne voudra faire ce métier. L'éducation nationale n'a pas pour vocation de se substituer au rôle des parents.

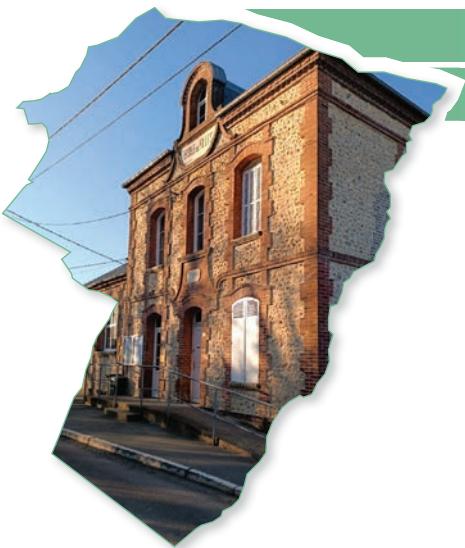
Pour 2025, nous programmons la réfection complète de la cour de l'école primaire, la réhabilitation de la Maison Eudes avec un agrandissement où deux logements devraient voir le jour, l'installation de toutes les clôtures pour délimiter et protéger les bâches incendie. Ce sera aussi la fin du gros programme investissement de la mise en place de la Défense Incendie.

D'autres travaux pourront être réalisés au fur et à mesure des obligations qui nous incombent.

Je terminerai en vous souhaitant à toutes et tous une bonne et heureuse année.

Moïse ANDRIEU

Renseignements utiles



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Le secrétariat de mairie est ouvert :

- Le lundi après-midi de 16h à 19h
- Le jeudi matin de 9h30 à 12h
- Le vendredi après-midi de 14h à 16h30

Tél. : 02 31 98 74 38 - Fax : 02 31 14 96 48
mairie.gennevillle@wanadoo.fr

NUMÉROS UTILES

POLICE : 17 POMPIERS : 18 SAMU : 15 } À partir d'un portable faire le 112
GENDARMERIE : 02 31 14 09 14

- Centre hospitalier de la Côte Fleurie : 02 31 89 89 89
- Centre antipoison : 02 35 88 44 00
- Conciliateur de justice : M.VIDEOU
Prendre RDV à la mairie de Honfleur - 02 31 81 88 00
- Défenseur des droits :
M.Patrick DURAND
Sous-préfecture de Lisieux - 02 31 31 82 06
- Assistance sociale : 02 31 89 20 10
Permanence Honfleur
- École maternelle :
M^{me} Clothilde DESCAMPS, directrice 02 31 98 70 48
- École élémentaire René LECOTTIER :
M^{me} Séphora VASSE,
M^{me} Marion VAYSSIERE - 02 31 98 74 70

CULTE

Messe à l'église de Gennevillle le 1^{er} samedi des mois impairs à 18h30.

ASSOCIATIONS ET LEURS REPRÉSENTANTS

- Association de la Confrérie de Charité : M.Robert JOLLY
- Comité des fêtes :
en instance
- Club des Séniors :
M^{me} Marie-Claire LEGRIX, Présidente - 06 30 98 39 75
- Association Gennevillle Bienvenue :
M.Robert JOLLY - 02 31 98 74 67
ou 06 23 31 87 52
- Association pour la Sauvegarde de site naturel :
en instance
- Sport et détente Gennevillaise :
M^{me} Claire VIENET - 06 80 31 81 16

SALLE POLYVALENTE

En raison des nuisances sonores et autres incivilités, la salle des fêtes ne sera pas mise à la location en 2025.

Seules les réservations en cours pourront être honorées.

Informations administratives



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024-2025

Les inscriptions administratives pour l'année scolaire 2025-2026 se feront en mairie courant avril avec des dates et des heures précises pour les enfants nés en 2022 ou pour les nouveaux arrivants. Vous remplirez un formulaire d'inscription et nous vous demanderons de nous fournir :

- Le livret de famille
- Un certificat de domicile
- Un certificat de radiation si nécessaire
- Le carnet de vaccinations

Dans un second temps, l'admission à l'école se fera avec la directrice de l'école. Prendre contact avec M^{me} DESCAMPS au 02 31 98 74 70.

Notre commune fait partie d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal et malgré une inscription à GENNEVILLE l'enfant pourra être scolarisé à ABLON pour certaines classes.

Pour demander la carte transport veuillez vous inscrire en ligne sur le site NOMAD.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES

ÉLECTORALES

En raison de la mise en place d'un répertoire électoral unique, géré par l'INSEE, il est désormais possible de s'inscrire toute l'année. Les demandes doivent toutefois être déposées au plus tard le 6^{ème} vendredi précédent le scrutin, sauf cas dérogatoires relevant de l'article L30 du Code électoral pour lesquels le délai se réduit à 10 jours.

RAPPEL : Pour s'inscrire sur les listes électorales, vous devez avoir 18 ans, être de nationalité française et jouir de vos droits civiques. Vous pouvez vous inscrire par INTERNET en utilisant le téléservice proposé par service-public.fr.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et jeunes garçons nés en 2009 doivent se présenter en mairie afin de se faire recenser au cours du trimestre de leurs 16 ans.

Pièces à fournir :

- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française)
- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile

Seul le recensement permet la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Un certificat de participation est remis à l'issue (document obligatoire à fournir pour tout examen futur à passer, permis de conduire...)

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE ET CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Les passeports biométriques et cartes nationales d'identité se font à la mairie de Honfleur en prenant rendez-vous.

Chaque personne doit être présente au dépôt du dossier et au retrait de la pièce d'identité (contrôle d'empreintes)

- Mairie de Honfleur : www.honfleur.fr

Vous avez également la possibilité de vous rendre dans les mairies suivantes :

- Mairie de Trouville-sur-mer : www.trouville.fr
- Mairie de Pont-l'Evêque : www.pontleveque.fr
- Mairie de Lisieux : www.ville-lisieux.fr

Vous devez prendre rendez-vous pour chaque demande en précisant le nombre de passeports ou CNI à établir.

Il est possible de pré-remplir votre dossier sur le site de l'ANTS ce qui vous permettra de gagner du temps lors de votre rendez-vous.

DIVAGATION D'ANIMAUX

La divagation des animaux est interdite sur le territoire de la commune. Suite à de nombreux dégâts occasionnés par des chiens errants, le Maire informe les propriétaires qu'ils encourent des poursuites pénales pour divagation d'animaux.

CHIENS DANGEREUX

Les propriétaires de chiens de première catégorie (d'attaque) et de 2^{ème} catégorie (de garde et de défense) sont soumis à une obligation de déclaration en mairie. Il convient de se munir du carnet de vaccinations (à jour du vaccin de la rage), de l'attestation d'assurance responsabilité civile, d'un permis de détention, de l'attestation d'aptitude à la détention, de l'évaluation comportementale de l'animal et d'un certificat de stérilisation pour les chiens de première catégorie.

CIMETIÈRE ET COLUMBARIUM

Cimetière : Concession : 260 € pour 50 ans

Columbarium de 12 cases :

Emplacement d'une urne : 420 €

Concession pour une durée :

- de 15 ans renouvelable : 450 €
- de 30 ans : 700 €
- de 50 ans : 1 000 €.



Le « bien vivre ensemble » dépend du comportement citoyen de chacun et c'est une question de bon sens.

LIMITONS LES NUISANCES SONORES

Selon l'arrêté préfectoral du 21 novembre 2008, les travaux de bricolage ou de jardinerie réalisés par des particuliers susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, débroussailleuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques... ne peuvent être effectués que les jours suivants :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les nuisances sonores qui interviennent de 22h à 7h sont considérées comme du tapage nocturne. Et dans ce cas, le bruit n'a pas besoin d'être répétitif, intense ou de durer très longtemps pour être jugé comme une infraction.

PRENONS SOIN DE LA VOIE PUBLIQUE

SOYONS RESPONSABLE DE NOTRE ANIMAL

Ne le laissons pas divaguer sous peine de poursuite pénale, tenons le en laisse.

Si mon chien fait ses besoins sur la voie publique, je ramasse les déjections. Des sacs sont mis à disposition dans la commune.

Ne le laissons pas aboyer en permanence le jour comme la nuit, cela perturbe le voisinage.



Amende 35 €

PARTICIPONS À RENDRE LA PLANÈTE PLUS VIVABLE POUR TOUS

En ce qui concerne les ordures ménagères, déposons nos ordures dans les poubelles et/ou containers prévus à cet effet.

Propriétaires de gîte ou de maison secondaire, ne laissons pas des déchets sur la voie publique, en dehors du jour de collecte (le jeudi matin) et ne déposons rien en dehors des colonnes de tri sélectif.

ASSAINISSEMENT

Il est rappelé que depuis 2012, aucune eau usée ne doit être rejetée dans la nature sans avoir subi un traitement.

Les eaux pluviales ou de ruissellement doivent être collectées par chaque propriétaire et ne doivent en aucun cas être évacuées chez son voisin sans son accord et encore moins sur la voie publique.

PRÉSERVONS L'ESPACE RURAL

Chacun peut contribuer à l'embellissement du village en entretenant les abords de sa maison, le trottoir devant chez lui et le talus.

Chaque propriétaire est tenu de procéder à l'élagage des arbres situés sur sa propriété et en abord de voirie.

Sa responsabilité sera mise en cause en cas d'accident dû à un débordement sur la voie de circulation. Il en est de même pour les arbres à proximité des réseaux électriques ou de communication.

NE PAS BRÛLER L'HERBE DE TONTE

PRÉFÉRER LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

CONDUITE À TENIR EN CAS DE LITIGE AVEC UN VOISIN

- Commencer par parler du problème avec son voisin
- Si pas d'entente possible, signaler le problème en Mairie
- Faire appel à un conciliateur pour qu'un arrangement soit trouvé.

ACTUALITÉ SITE INTERNET

Lancement du site internet : 2 ans déjà !

En janvier 2023, l'équipe municipale mettait en ligne le site internet de la commune : www.gennevile.fr. Il est devenu un outil de communication incontournable pour notre village car il permet de partager les informations relatives à la vie de la commune aux habitants ainsi qu'aux touristes.

Il permet également aux visiteurs d'obtenir les informations souhaitées en quelques clics (compte rendu d'un conseil municipal, menu de la cantine, horaires d'ouverture de la mairie....)

Mise à jour du site internet

La commission communication constituée de Catherine JEAN, Chrystelle LAMORINIERE, Marie Claire LEGRIX et Annie RIGOT se réunit tous les mardis après-midis / ou toutes les 2 semaines pour renseigner les données dans le site internet. Les informations les plus importantes se trouvent sur le Post-it.

Vous devrez le valider par « OK » à l'ouverture du site avant de pouvoir consulter les autres pages.

Les rubriques les plus renseignées sont l'agenda (RDV à venir) et les actualités (Article et photo après un évènement). Si vous ne trouvez pas une page n'hésitez pas à utiliser le moteur de recherche. Rendez-vous sur le site !

TRAVAUX

• Réhabilitation du coq sur le clocher de l'église

Après plusieurs semaines de travaux, le coq en cuivre trône de nouveau au sommet du clocher. Le lundi 19 Février la commune a souhaité voir renaitre une vieille tradition. Celle ci consiste à faire sauter les élèves de Gennevile au dessus du coq à terre afin de leur porter bonheur et chance. Une autre tradition voudrait que ce soit le maire, le curé et le couvreur qui tournent autour du coq afin d'apporter sagesse et respect.



Monsieur le Maire, quant à lui, a souhaité privilégier les enfants.

- Acheminement des eaux pluviales : construction de bassin de rétention route du lavoir.



- Défense incendie : pose de plusieurs poteaux et bâches souples.



- Embellissement du cimetière avec pose de cavernes et création d'un muret.



MATINÉE ÉCO-CITOYENNE

Le samedi 19 Octobre dernier s'est tenue à Gennevile l'opération « nettoyage d'automne ».

Malgré le temps pluvieux 26 bénévoles ont participé à l'action.

Une fois équipés de gants, sacs poubelles et pinces, adultes et enfants ont arpentré les rues et les chemins du village pour ramasser les déchets abandonnés.

17,4 kgs de déchets ont ainsi été collectés en 1h30 sur 15 kms de voies.

Au terme du ramassage, un moment de convivialité a permis de remercier l'ensemble des participants. La collation était offerte par les propriétaires de la Boulangerie Pâtisserie de Gennevile Fabien et Cindy.

Cette matinée a aussi permis d'expliquer :

- **Le compostage** : diminuer les déchets de tontes en déchetterie, les mettre dans le compost ou les étaler sur les plates bandes et autour des plantes après les avoir laissés sécher quelques jours.
- **L'arrêt de la collecte des sacs bleus** en porte à porte à partir de la fin du 1^{er} trimestre 2025. Les papiers et cartonnettes seront à déposer dans les colonnes bleues, situées à côté des colonnes à verre. Le sac de tri jaune sera collecté toutes les semaines, chaque jeudi avec la collecte de vos ordures ménagères.
- **La réduction des emballages.**



Incivilités constatées pendant le ramassage !

La propreté de notre commune est aussi l'affaire de tous et passe par un comportement respectueux de chacun !

ABLON + GENNEVILLE

Date de collecte des encombrants 2025
le 3^e mercredi des mois impairs
(hors jours fériés)

Mercredi 22 janvier
Mercredi 19 mars
Mercredi 21 mai
Mercredi 16 juillet
Mercredi 17 septembre
Mercredi 19 novembre

Inscription obligatoire : possible jusqu'en fin de semaine précédent le jour de collecte.

- par téléphone (uniquement du mercredi au vendredi) - N° vert 0805 69 14 44
- par internet : www.ccphb-collecte-encombrants.fr



COMMÉMORATIONS DU 8 MAI ET DU 11 NOVEMBRE



Comme chaque année s'est tenue en présence des enfants la commémoration du 8 mai 1945. Monsieur le Maire était accompagné d'élus, d'enfants et de leur institutrice ainsi que des habitants de la commune. A la suite de cette commémoration tous se sont retrouvés pour partager un apéritif convivial à la mairie. Lecture d'un poème par les enfants de l'école de la commune de Gennerville.



La cérémonie du 11 Novembre s'est déroulée devant le monument aux morts en hommage aux victimes de la grande guerre. Monsieur DUL, ancien combattant, nous a une nouvelle fois honoré de sa présence. Un pot d'amitié a été offert par la mairie à l'issue de la cérémonie.

REPAS DES ÂINÉS

Le dimanche 13 Octobre se sont réunis une partie de nos ainés afin de participer au repas annuel offert par la commune.

C'est dans une ambiance festive et enjouée que ces derniers ont pu déguster le repas. Puis les convives se sont déhanchés sur le « dance floor ».

Ce fut un bon moment de partage.





LES BÉNÉVOLES DE L'ÉGLISE

L'église de Gennevilliers date du XXIII^e siècle. Elle porte le nom de **Saint Ouen**, personnage illustre entre tous, tant sur le plan politique que religieux.

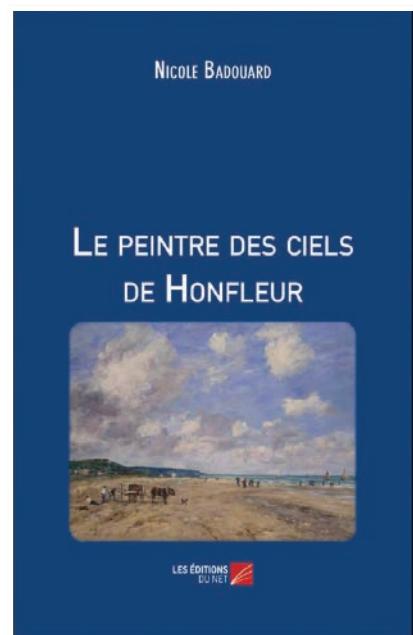
Qui sont ces personnes qui veillent sur notre église ?
Depuis des décennies des bénévoles de la commune se relaient pour faire de cet édifice un endroit ouvert et accueillant. Matin et soir un duo de bénévoles vient ouvrir et fermer les portes de l'église. Sans eux, notre patrimoine culturel ne pourrait être vu des promeneurs, des touristes et bien sûr des gennevillaises et gennevillais.

Depuis peu notre duo est devenu trio.

Deux personnes sont en charge de l'ouverture et la fermeture quotidienne des portes. La troisième est en charge d'embellir l'intérieur en fleurissant l'autel et les deux chapelles St Joseph et Ste Marie. Fleurs de jardin, de haies et des champs composent les bouquets régulièrement renouvelés.

Un grand merci à ces personnes de donner de leur temps pour le bien de notre église.

UNE GENNEVILLIAISE,
NICOLE BADOUARD,
PRÉSENTE SON NOUVEAU LIVRE



Vivre à Gennevillle

CLUB DES SÉNIORS ET BÉNÉVOLES



La fête Saint-Ouen s'est déroulée le samedi 17 août 2024. Le comité des fêtes n'ayant pu l'organiser cette année, un groupe de bénévoles a pris en charge le maintien de cette fête communale avec la participation du club des Séniors. Vous avez été nombreux à être au rendez vous pour cette soirée festive sous une météo clémente.

La soirée a commencé après la messe avec un apéritif offert par la mairie suivi du concert avec le groupe Laswaf.

La restauration a été prise d'assaut dès son ouverture jusqu'à épuisement des stocks.

La structure gonflable a amusé beaucoup d'enfants, de nombreux lots ont ravis les heureux gagnants de la tombola.



Puis la retraite aux flambeaux suivie du feu d'artifice ont laissé place au second groupe Dixit qui nous a accompagné jusqu'en fin de soirée.



N'ayant pas retrouvé de repreneur, le club des Séniors est toujours à la recherche d'un nouveau bureau.

Cependant le club reste actif pour les adhérents un jeudi tous les 15 jours et garde le voyage annuel ; il n'y aura aucune autre manifestation.

SPORT ET DÉTENTE GENNEVILLAISE

Activités sportives

Le sport participe directement au bien-être et à la santé, il contribue à la prévention des risques. L'association maintient l'organisation des 2 activités :

- Gymnastique/Pilates le lundi
- Yoga le mercredi



Les cours sont assurés de 18h45 à 19h45 et la cotisation est de 100€ par activité. Sacha FAMETTE a été remplacée par Maeva LEMAINE pour guider les 40 inscrits. L'association compte actuellement 34 adhérents dont 21 habitent Gennevillle. L'assemblée générale s'est tenue vendredi 6 Décembre dernier au cours du repas de fin d'année, dans une ambiance conviviale. Pour tout renseignement et inscription éventuelle, Claire VIENET 06 80 31 81 16.

« Pour une meilleure santé, venez bouger ! »

Sensibilisation aux gestes qui sauvent !

Un accident peut arriver n'importe où et n'importe quand. On doit pouvoir compter sur n'importe qui pour apporter les premiers soins en attendant l'équipe médicale et sauver des vies.

L'association Sport et Détente Gennevillaise en partenariat avec le Centre Hospitalier de la Côte Fleurie et la Mairie de Gennevillle va permettre la mise en oeuvre d'une sensibilisation de la population grâce à une équipe de 4 infirmières volontaires. Cette soirée, initialement prévue le vendredi 22 Novembre, a été reportée à cause de la neige au Vendredi 24 Janvier 2025 de 18h à 20h dans la salle polyvalente.

Si vous souhaitez vous initier aux gestes qui sauvent, l'inscription est obligatoire au 06 80 31 81 16.



LE CLUB DES SÉNIORS

La galette des rois

30 adhérents sur 42 attendus se sont retrouvés à la salle des fêtes de Gennevile le dimanche 7 décembre 2024 pour jouer aux cartes et autres jeux de société, avant de partager la galette confectionnée par nos nouveaux boulanger. Cette manifestation s'est passée dans la bonne humeur, tous étaient contents de se retrouver.



Le rallye de la Côte Fleurie



Le 53^{ème} Rallye de la Côte Fleurie organisé par la FFSA comme chaque année traverse la commune et attire une foule importante de spectateurs.

L'association du Club des séniors de Gennevile tenait la buvette située sur la place du village permettant aux adeptes de voitures de courses de se restaurer près du point de contrôle situé à côté de notre stand.

Sur place, boissons chaudes et restauration rapide. Encore une belle journée partagée malgré un temps mitigé.

La foire à tout

Organisée par le Club des Séniors de Gennevile s'est tenue le 5 mai dernier au centre de la commune. 24 exposants étaient présents malgré un temps capricieux. De nombreux visiteurs ont déambulé dans les allées. Vers 15h la pluie est arrivée et a encouragé les exposants à fermer boutique. La tombola a clôturé la journée. C'est une habitante de la commune qui a remporté le panier garni.



Le voyage

Le 3 Juillet, 52 personnes ont pris place dans le bus affrété par le Club des Séniors pour un rendez-vous dans les Marais de Carentan. L'arrivée à Isigny sur Mer s'est poursuivie par une visite guidée d'une fabrique du caramel, d'un déjeuner au restaurant puis par une promenade fluviale commentée au Cœur du Parc Naturel du Cotentin et du Bessin. Une journée très agréable et appréciée de tous, le retour à Gennevile s'est effectué vers 19h15.

Le marché de Noël

Le marché de Noël de Gennevile 2024 nous a plongé le temps d'un weekend dans la magie de Noël. Nous avons accueilli de nombreux visiteurs. Des petits lutins de maternelle sont venus nous interpréter quelques chants tout en dansant. Un magnifique Père Noël nous a honoré de sa présence pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Cette année il s'est vu remettre par les enfants dessins, lettres et même des tétines. Un atelier maquillage a réjoui enfants et adultes. Notre stand restauration a régale de nombreux gourmands. La diversité des stands a permis aux acheteurs de trouver leur bonheur. Merci à toutes et à tous de votre visite. Nous remercions également tous les bénévoles. Belle fêtes de fin d'année à toutes et tous.



Le repas annuel de fin d'année

Le 8 décembre a eu lieu le repas du club des séniors, 45 convives étaient réunis dans une bonne ambiance. A cette occasion, la présidente du club a remis à la doyenne Solange Andrieu (91 ans) un bouquet de fleurs et à notre doyen Jacques Rebulet (bientôt 93 ans) une bouteille de champagne. Un grand merci à notre cuisinière pour nous avoir concocté un bon festin, ainsi qu'à nos boulanger qui nous a régale avec de bons et beaux gâteaux. Le père Noël a remis à chaque adhérent le traditionnel colis.



Vivre à Gennevile

LA CONFRÉRIE DE LA CHARITÉ

Le 20 mai 2024 des frères de Charité de Gennevile ont participé au pèlerinage de la Fête des Marins à Honfleur comme tous les ans. Procession vers la Côte de Grace, messe à la petite chapelle et retour en procession vers la mairie.

Le 10 août 2024 quelques frères de charité de Gennevile ont participé à la cérémonie de la Saint Laurent à Quetteville comme chaque année.

Le 17 août 2024 a eu lieu la cérémonie de la Saint-Ouen qui a débuté par une procession du Saint Sacrement entouré par les frères de charité de Gennevile et des communes environnantes. Un arrêt a eu lieu à la statue de Notre Dame du Sacré Coeur pour des chants et prière à la Vierge. Puis la procession est repartie vers l'église pour la messe célébrée par le père MARIE, accompagnée en musique par Catherine à l'orgue et Amandine au violon. Après cette cérémonie et la distribution du pain bénit, une gerbe a été déposée par Monsieur le Maire en présence du prêtre et des frères de charité en souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour libérer le pays.



Le samedi 2 novembre, au cours de la messe à l'église de Gennevile, le père Pascal MARIE a procédé à la cérémonie du changement d'Échevin de la Confrérie de charité de Gennevile. Thierry, l'échevin sortant, a passé son pouvoir à François en échangeant les chaperons et les torchères. Le lendemain ont eu lieu le repas annuel chez l'échevin sortant, en même temps que l'assemblée générale donnant le compte rendu de l'année passée ainsi que la communication des comptes par le prévôt.

ASSOCIATION GENNEVILLE

BIENVENUE

Le 27 janvier l'association a commencé ses balades par un parcours à Ablon qui s'est terminé par le partage de la galette des rois, achetée à la boulangerie de Gennevile, au Panier Sympa dans une bonne ambiance. Au cours de ce partage le président a fait un compte rendu des activités de l'association pour l'année passée et aussi les projets de 2024. Pendant cette assemblée il a été nommé un nouveau bureau composé de quatre personnes, Robert JOLLY (président), Christine VOISIN (trésorière), Annie MERCIER (secrétaire) et Claire VIENET (membre). Les 26 participants se sont quittés satisfaits de cette sortie en remerciant la patronne du Panier Sympa pour son chaleureux accueil.

Le 17 février les randonneurs se sont rendus à Fourmetot pour une balade sur le chemin des têtards sur un parcours très agréable en campagne avec des chemins en forêt et certains encadrés de haies d'arbres. Ils ont profité de belles vues et admiré le portail en pierres du manoir de Fourmetot.

Au cours d'une réunion du nouveau bureau de l'association, le 29 février au Foyer des Anciens de Gennevile, a été créé un bulletin mensuel reprenant les balades prévues pour 2024 et les soirées théâtre des 23 mars et 21 septembre.

Le 16 mars une vingtaine de marcheurs ont profité de la météo agréable pour randonner sur le chemin des Voiles de la Liberté à Berville sur Mer. Le parcours a permis de découvrir deux anciens bateaux de pêche, l'ancien port de pêche de Berville, le château de la Garenne et aussi quelques points de vue et à la fin une petite rue qui serpente entre des anciennes maisons de pêcheurs.



Le 23 mars l'association a organisé une soirée théâtre à la salle des fêtes de Gennevile avec la troupe « Compagnie de l'Homme de Bois » de Cormeilles

dans son interprétation d'une pièce de Georges Feydeau appelée « tailleur pour dames ». Plus de 120 personnes sont venues assister à cette représentation qu'ils ont beaucoup appréciée, un peu plus d'1h30 de rires. La soirée s'est terminée par un repas avec les membres de la troupe et quelques membres de l'association dans une ambiance conviviale.

Le 27 avril très belle balade à Fatouville-Grestain sur le chemin de l'ancien phare. Ce parcours a permis de voir l'ancien phare, la chapelle et le lavoir de Carbec et la mare et la croix d'Inglemare où a eu



lieu un événement pendant la guerre de cent ans avec les anglais. Cette randonnée a été organisée et guidée par Dominique et Jean-Jacques. La pluie a accompagné les participants pendant la marche mais n'a pas empêché la bonne humeur habituelle. Le 25 mai les marcheurs se sont rendus à Trouville sur Mer pour une balade organisée par Armand, le soleil était bien présent. Le parcours passait par des chemins de campagne boisés, puis arrivait sur la plage à Villerville que les participants ont longée pour remonter vers la campagne pour rejoindre le point de départ. Tout le monde a pu profiter de très beaux points de vue sur la mer. Cette belle journée s'est terminée par le goûter chez l'organisateur et par l'accueil de deux nouveaux randonneurs.

Le 22 juin le groupe a randonné autour de Gennevile guidé par Jacqueline et Sylvie. Le parcours passe par le site de Crémamville où l'on peut voir une statue d'une Vierge à l'Enfant appelée Notre Dame de Bonne Nouvelle : C'est ainsi que l'on a nommé la Vierge à l'enfant, située dans un petit jardin qui surplombe l'Orange. À cet endroit se trouvait, autrefois, l'ancienne église de Crémamville.



Randonnée au Breuil en Auge autour du Douet du Mieux le 20 juillet avec un pique-nique prévu le midi. Ce super parcours comprenant beaucoup de chemins en sous bois a permis de découvrir de belles

vues et aussi une curiosité dans cette région, une petite statue de Notre Dame de la Salette dans une petite niche en bordure d'un chemin. Le soleil a été présent toute la journée ainsi que la chaleur, les marcheurs ont apprécié les chemins ombragés des bois surtout pour le pique-nique. Impressions favorables de cette journée au moment du goûter de fin de journée.

La troupe « Les Act's Eure de Montfort » a été invitée à Gennevile par l'association « Gennevile Bienvenue » à la salle polyvalente le samedi 21 septembre pour une représentation d'une pièce de Carole GREEP intitulée « j'aime beaucoup ce que vous faites ». Un public nombreux est venu assister à cette représentation qui a provoqué beaucoup de rires dans l'assistance. Encore une soirée très appréciée par le public. La soirée s'est terminée par le repas traditionnel offert à la troupe par l'association en compagnie de certains de ses membres.

Belle balade le samedi 28 septembre sur un parcours démarrant du Bois du Breuil pour ensuite longer la plage, traverser à gué une petite rivière, puis retour vers le Bois du Breuil point d'arrivée.

Promenade très agréable avec le soleil et un temps très clair. A la fin de la randonnée le traditionnel goûter s'est fait chez Jocelyne organisatrice de cette sortie.

Le 19 octobre l'association a participé au ramassage des déchets dans la commune organisé par la mairie et la communauté de communes. Malgré la pluie, une vingtaine de personnes ont participé à cet événement.

Balade sur le chemin des sources bleues à Aizier le samedi 26 octobre guidée par Emmanuelle et Françoise. Début du parcours sur un chemin longeant la Seine avec des beaux points de vue malgré le temps un peu brumeux. Passage à Vieux Pont et chemins boisés, ensuite petite visite de la chapelle Saint Thomas qui était une ancienne léproserie.

Le 23 novembre les randonneurs se sont rendus à Pont l'Evêque pour une randonnée sur un parcours choisi par Christine empruntant une partie de la voie verte, pour sortir à Surville pour contempler l'if remarquable de plusieurs centaines d'années et l'église Saint Martin du 12^{ème} siècle. Le parcours a permis d'admirer de belles vues et de passer devant le manoir de Rabut. Le déjeuner a eu lieu au restaurant la Gondole pour un repas très apprécié ainsi que l'accueil.

Le Téléthon a réuni nos marcheurs de Gennevile Bienvenue ; quelques nouvelles personnes sont même venues nous rejoindre pour l'occasion, ce samedi 30 novembre. L'évènement nous a permis de réaliser une jolie boucle aller-retour entre Gennevile et Gonnehville-sur-Honfleur, et 94 euros remis aux organisateurs du Téléthon à Gonnehville-sur-Honfleur. Nous avons donc parcouru quelques 8 kms, enrichis de quelques informations historiques : cette fois, l'histoire du Château de Prétreville et celle non moins intéressante de Binot



Paulmier, Capitaine de Gonnehville ! Cette balade s'est terminée au Marché de Noël de Gennevile avec un déjeuner convivial sur place.

En 2025, nous vous proposerons toujours nos balades mensuelles, deux pièces de théâtre les 22 mars et 27 septembre à la salle des fêtes de Gennevile et nous aurons encore des entrées pour le cinéma de Honfleur à tarif réduit.

Nous vous présentons à tous de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2025. Si vous avez envie de vous balader et découvrir de beaux paysages n'hésitez pas à nous contacter.

Vivre à Gennevillle



ÉCOLE RENÉ LECOTTIER

École maternelle

Fête des écoles de Gennevillle

Le 15 juin 2024 a eu lieu la fête des écoles de Gennevillle. Le thème était « Mondes magiques ».

Les élèves de la maternelle ont pu présenter des danses en costume à la salle des fêtes dans un décor féerique. Le spectacle a été suivi d'un repas et de jeux sur la place de l'église. Petits et grands ont été enchantés de cette journée festive !



Marché de Noël des créateurs amateurs

Le 30 novembre nous avons également participé au marché de Noël de Gennevillle à la salle des fêtes de Gennevillle. Merci aux enfants qui ont pu participer à cette chorale ! Certains en ont profité pour se faire maquiller ensuite... C'était un moment très convivial !



École primaire

En février, les CE2/CM1 et les CM2 ont travaillé avec des animateurs sur la Fresque du climat. L'atelier était ensuite proposé aux adultes le soir.

Nous avons attendu le mois d'avril et les beaux jours pour notre carnaval.



Le 15 juin la fête de l'école sur le thème des « Mondes imaginaires » battait son plein : jeux extérieurs, buvette et bien sûr spectacles des enfants. Une histoire d'école de sorciers où suite à la maladresse d'un élève, ceux-ci sont contraints de se rendre dans les différents mondes. L'histoire se termine comme toujours en chanson !



Le mois de septembre a vu le changement de l'équipe éducative : Anne-Laure Gémi partant pour l'Eure est remplacée par Séphora Vasse au CM1/CM2 et Catherine Minot par Marion Vayssiére au CE2/CM1.



Informations



LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ ET ASSURANCE DÉPENDANCE DE VOTRE COMMUNE

La mairie de Gennerville se mobilise pour votre couverture santé et / ou votre assurance dépendance. Elle a négocié auprès d'AXA des remises pérennes pour les séniors et les indépendants (artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales...).

DEMANDER VOTRE DEVIS

Votre intervenante dédiée : Nelly LARTIGAUD
14600 Gonneville sur Honfleur : 06 30 09 63 98
mail : nelly.lartigaud.am@axa.fr.

RALLYE DE LA CÔTE FLEURIE

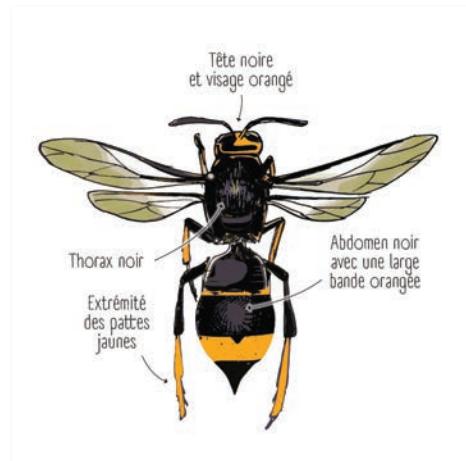
Le 54^{ème} Rallye de la Côte Fleurie se déroulera le samedi 22 février 2025 et traversera la commune de Gennerville.

POURSUIVRE LA LUTTE CONTRE LES FRELONS À PATTES JAUNES OU FRELONS ASIATIQUES

Les frelons à pattes jaunes sont responsables de nuisances sur l'apiculture, l'agriculture, la biodiversité, la santé et la sécurité publique en France. Le nombre de nids est en hausse constante dans le Calvados depuis 2011.

Cette année, conformément au plan de lutte national, la mairie a mis en place les mesures suivantes :

- **Piègeage** des fondatrices au printemps en donnant un bouchon « Tap Trap » par habitation afin de fabriquer un piège (le piégeage du printemps est beaucoup plus efficace que le piégeage d'été car les fondatrices sont seules et vulnérables).
- **Détection et destructuration** des nids primaires au printemps puis des nids secondaires pendant l'été.
A Gennerville, le Maire est formé et intervient pour éliminer les nids de frelon à pattes jaunes. Les frais de destruction sont pris en charge. En 2025 la commune renouvellera son plan de lutte de destruction des nids et de piégeage du printemps.



Artisans et commerçants



BOULANGERIE

GUILLOU Fabien et Cindy
06 84 90 79 70 ou 02 50 43 94 19



COUVERTURE ET CHARPENTE

THOREL Éric - 02 31 65 28 70



ÉCURIE, HARAS

NILGIRICK Équitation
Écurie - École et pension de chevaux
Lamant Eva - 06 22 75 73 52



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

FRANCOIS Benoit - 06 20 48 63 87
bfrancois.elec@gmail.com
LEBEDIEFF Loïc - 06 28 27 11 72
Loic.lebedieff@hotmail.com



ENTRETIEN DE PARCS ET JARDINS DÉBROUSSAILLAGE, TONTE, ENTRETIEN, MASSIFS

AUBERT Philippe - 06 26 80 35 74
AUBERT Romain - 07 60 07 36 41
GOULAIN Frédéric - 02 31 64 14 79
GROULT Emmanuel - 06 61 02 09 42
lespaysagesdalice@orange.fr



GRAPHISTE

PACHYS Mélina - 06 62 17 74 55
m.pachys14@gmail.com



INGÉNIERIE ÉTUDE TECHNIQUE PLANS DE MAISONS 2 ET 3 DIMENSIONS DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

NOLBERT Bertrand - 06 18 65 37 47



MACONNERIE, CARRELAGE, ISOLATION, TERRASSEMENT

PERREE Patrick - 02 31 98 76 83



MARAÎCHAGE BIO PERMACULTURE

L'ALTERRENATIVE
CHUINE Julien - 06 72 55 21 50
L'ARCHE ET LA LUCIOLE
MEURISSE Clara - 06 21 58 74 89
larcheetlaluciole@gmail.com
L'HARASTATOUILLE
ANDRIEU Marie-Pierre - 06 75 91 21 65



MENUISERIE CHARPENTE - ESCALIERS RESTAURATION

PERNIER Christophe - 06 23 19 13 11
LECLERC Tony - 06 03 21 90 47



PENSION POUR CHIENS ET CHATS

SÉNÉCAL Caroline - 06 19 60 11 54
senecal-comportementaliste@yahoo.com



RESTAURANTS

LA CABANE : crêperie
FAMETTE Fabrice, Hélène, Martha
et Othman - 02 31 89 00 96
Ouverture Mars à Décembre



TERRASSEMENT - AMÉNAGEMENT DE TERRAINS

GIMER Franck - 02 31 81 20 65



TRAVAUX SERVICES À LA PERSONNE

LEPENANT François - 06 20 35 50 17
NOLBERT Bertrand - 06 65 24 57 15



COMMERCES AMBULANTS (PLACE DE L'ÉGLISE)

Emilie MORIN COUTURE
06 71 18 28 57 - Le lundi matin
Galettes de Mam'Berhot
06 65 07 29 14 - Le jeudi après-midi
Le salon de Laura Coiffure
LEPENANT Laura - 06 58 42 88 26
le lundi toute la journée et le vendredi
après-midi.
lauralepenant1@gmail.com
Facebook : Le salon de Laura
Pilou sur les routes Toilettage canin
06 99 15 34 64 - Le lundi matin
Venus PIZZA
07 88 77 22 54 - Le mercredi et
le vendredi à partir de 19 heures